

bref de tous ceux qui ont du mérite et qui ont besoin d'un champion en cette enceinte. Le zèle de M. Stanley Knowles et la connaissance inégalée qu'il possède du Règlement de la Chambre des communes font souhaiter et garantissent son prompt retour.

Je pourrais poursuivre en nommant ceux des autres membres de notre groupe, au cours de la dernière législature, qui ont été battus le 31 mars. Toutefois, le temps ne me le permet pas. Je dois toutefois signaler qu'il n'est pas un d'entre eux qui n'ait contribué notablement aux débats, en cette enceinte, pendant les années qu'il y a passées. Je ne doute pas qu'à mesure qu'avancera la session et que nous serons saisis des mesures auxquelles ces messieurs s'intéressaient, leurs propos seront rappelés dans tous les coins de la Chambre.

Au cours des dernières élections les conservateurs ont augmenté leurs effectifs à la Chambre de 112 à 208. Les libéraux, par contre, ont perdu plus de la moitié de leurs députés, passant de 106 à 49. Les pertes de la CCF ont été importantes et douloureuses pour nous, passant de 25 à 8 du point du nombre des députés. Quant au groupe créditiste qui comptait 19 membres, il a été complètement liquidé.

Monsieur l'Orateur, est-ce que je puis dire qu'il est six heures?

(La séance, suspendue à six heures, est reprise à huit heures.)

Reprise de la séance

M. Argue: Monsieur l'Orateur, je disais à six heures que, d'après le résultat des élections, certains pourraient croire que les petits partis ont cessé d'exister et que c'en est fait du mouvement cécéfiste dans notre pays. Toutefois, avant qu'on tire trop vite cette conclusion, j'aimerais citer quelques chiffres témoignant des votes obtenus aux élections. Le vote en faveur de la CCF aux dernières élections s'est bien maintenu par rapport à l'an dernier. En 1958, nous avons obtenu quelque 689,000 voix, soit une diminution de tout juste 18,000 voix par rapport au total de 707,000 obtenu l'an dernier. Par rapport à l'ensemble du scrutin au Canada, nous avons enregistré un recul de 1 p. 100, c'est-à-dire de 11 p. 100 à 10 p. 100.

D'autre part, en 1958, le parti libéral a subi une perte de 290,000 voix comparativement aux élections de l'an dernier. Le vote créditiste a accusé une diminution de 240,000 par rapport à 1957. En comparant le scrutin de 1958 à celui de 1953, on constate que le parti libéral a perdu 140,000 voix et le parti

créditiste 125,000, tandis que le parti cécéfiste en a gagné 53,000.

D'un bout à l'autre du pays, nous avons appris que notre organisation a été relativement bonne et qu'elle a fait preuve de beaucoup d'enthousiasme, que nos partisans ont travaillé avec acharnement, qu'il y a eu une bonne assistance aux réunions et que les contributions de nature financière de la part de nos partisans ont été extrêmement généreuses. Nous ne sommes pas du tout découragés. Vu que nous avons pu survivre à la marée conservatrice en conservant à peu près le même nombre de votes que l'an dernier, en enregistrant une forte augmentation sur les votes obtenus en 1953 et en conservant le bon moral de nos partisans et de nos collaborateurs d'un bout à l'autre du pays, nous prévoyons le jour, malgré nos pertes, où le mouvement de la CCF au Canada se raffermira et nous croyons que ses membres occuperont éventuellement les banquettes ministérielles.

Notre mouvement compte 25 années d'existence. Il a pris naissance officiellement à Regina en 1933. A ce moment-là, nous avons préconisé bien des idées qui ont été défendues au cours des années et ont trouvé leur place dans les statuts de notre pays. Voici quels sont l'attitude de la CCF et ses objectifs, ainsi qu'ils sont exposés au deuxième alinéa de la déclaration faite à Regina en 1933:

Nous voulons remplacer le système capitaliste actuel, y compris les injustices et l'inhumanité qu'il entraîne, par un ordre social où seront éliminées la domination et l'exploitation d'une classe par une autre, où l'économie dirigée supplantera l'entreprise privée et la concurrence déréglée, et où il sera possible d'avoir un véritable gouvernement démocratique fondé sur l'égalité économique.

Depuis cette époque un grand nombre de mesures progressistes ont été adoptées chez nous, à l'instigation de la CCF. On peut songer ici à la loi sur la Banque du Canada, à la loi sur l'assurance-chômage, à la loi nationale sur l'habitation, à la loi sur la Commission canadienne du blé, à la loi sur la sécurité de la vieillesse, pour ne parler que de celles-là. On a dit depuis des années que si le parti libéral est resté au pouvoir c'est en dérobant les articles du programme électoral de la CCF. C'est sans doute en volant ainsi, en nombre suffisant, des articles de notre programme qu'il a pu rester au pouvoir; mais malgré quelques progrès législatifs accomplis je persiste à croire que si le parti libéral est maintenant dans l'opposition c'est qu'il a été trop lent, trop hésitant à adopter des mesures progressistes.

Le parti conservateur est arrivé au pouvoir après avoir fait des promesses à la population. Le discours du trône nous annonce qu'une toute petite partie de ces promesses vont